

**ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS
SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG**

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue Stirnia Leclerc n° 34 tronçon : au cœur fin

NATURE DES TRAVAUX

Rénovation du branchement eau potable du "Château"
(Remplacement du collier de prise)

Travaux exécutés par une entreprise

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Permission de voirie :

N° : Date :

Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 18/16/2018 Au : jusqu'à la fin des travaux

MODE D'EXPLOITATION

| TYPE | OUI | NON | REMARQUES (préciser le schéma CF) |
|----------------------------|-----|-----|-----------------------------------|
| Limitation de vitesse | X | | |
| Dépassement interdit | X | | |
| Chaussée rétrécie | X | | |
| Alternat inférieur à 100 m | X | | |
| B15/C18 | | | |
| K10 | | | |
| Feux tricolores | X | | |

CONTACT ENTREPRISE

**SOGEA EST BTP
ETP REICHART**

Nom et adresse de l'entreprise :

Rue Edouard Branly

Personne responsable du chantier : MARCHEL

ZI BP 60258

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 73 98 07 20

57402 SARREBOURG Cedex

Maître d'œuvre / d'ouvrage :

Entreprise :

Date : 23/05/2018

Date : 28/15/2018

Signature / cachet

Pour le Maire
L'adjoint délégué

Signature / cachet



Roland KLEIN

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

oui

Oui, avec les restrictions suivantes :

Non, au motif suivant :

- Aucune permission de voirie n'est délivrée
- Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
- Autre :

A Sarrebourg, le 23/05/2018

Signature / cachet



Pour le Maire
L'adjoint délégué

Roland KLEIN